

Structures d'accueil des tout-petits

ACCUEIL RÉGULIER : LES CRÈCHES

ACCUEIL OCCASIONNEL : LES HALTES-GARDERIES

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

ACCUEIL EXCEPTIONNEL

La Ville de Lorient gère cinq multi-accueils collectifs et une crèche familiale. Celles-ci sont réservées en priorité aux familles lorientaises dont les parents exercent une activité professionnelle. L'accueil et la qualité de l'encadrement sont soignés pour répondre précisément aux besoins des tout-petits.

Inscription à l'hôtel de ville, boulevard Leclerc du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 15

Les inscriptions sont enregistrées par ordre chronologique. Il est conseillé aux futurs parents de s'inscrire dès le début de la grossesse.

Informations au service enfance : 02 97 02 22 67

En dehors de ces structures, il existe une crèche associative et deux

crèches d'entreprise.

Des spécialistes de l'enfance

Parce que le bien-être des enfants nécessite un accompagnement total et adapté, les établissements municipaux bénéficient de l'intervention régulière de plusieurs professionnels : un médecin pédiatre affecté à chaque crèche, une psychomotricienne qui organise des activités spécifiques, adaptées à chaque âge, un agent d'intégration de l'enfant handicapé.

Les dates de fermeture en 2018 60 ko

Les dates de fermetures des structures d'accueil municipales (crèches et haltes-garderies) en 2018



Contact

Map Mairie de Lorient
2 Boulevard Leclerc
CS 30010 - 56315 Lorient Cedex

Téléphone 02 97 02 22 00

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15 et le samedi matin (uniquement pour des prestations administratives) de 9h à 12h.

[Nous écrire](#)

[Le kiosque](#)

Langues

[EN](#) Version anglaise du site

[BZH](#) Version bretonne du site

[Plan de ville](#)

Suivez-nous

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[Instagram](#)

[Vimeo](#)

Téléchargez l'appli

[Android](#)

[IOS](#)